



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE TÉMISCAMINGUE
VILLE DE VILLE-MARIE

15 mai 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 15 mai 2023, à 20 h 3.

Sont présents :

Mme Adèle Beauregard, conseillère

MM. Martin Lefebvre, maire
Yves S. Bergeron, conseiller
Sébastien Lebel, conseiller
Jacques Loïselle, conseiller

Sont absents : Mme Mélanie Mayer, conseillère et M. Claude Bergeron, conseiller

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Martin Lefebvre, maire.

Sont également présentes à ladite assemblée : Mmes Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière et Maude Bergeron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

088-05-23

Adoption de l'ordre du jour

Le sujet suivant est ajouté au point « Divers » :

- Autorisation pour la tenue d'un événement – Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance.

L'ordre du jour se lit donc ainsi :

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023.
6. Administration :
 - 6.1 Approbation des comptes du mois d'avril 2023;
 - 6.2 Directrice générale adjointe – Statut de cadre permanent;
 - 6.3 Dépôt – Liste d'embauche des employés;
 - 6.4 Dépôt – Liste des employés étudiants pour la saison estivale 2023;
 - 6.5 Adjudication appel d'offres services professionnels en architecture pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville.
7. Sécurité publique
8. Transport
9. Hygiène du milieu



10. Santé et bien-être
11. Urbanisme et développement du territoire
12. Loisirs et culture
 - 12.1 Adoption – Règlement n° 597 sur la tarification des loisirs (bibliothèque, camp de jour, jardin communautaire et marina – exercice financier 2023);
 - 12.2 Autorisation pour la tenue d'un évènement – Festival des saines habitudes de vie.
13. Divers
 - 13.1 Autorisation pour la tenue d'un évènement – Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance.
14. Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question de l'auditoire.

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

089-05-23

5.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION

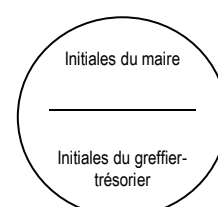
090-05-23

6.1 Approbation des comptes du mois d'avril 2023

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés pour la période du mois d'avril 2023, s'élevant à 148 013,30 \$, les salaires payés relativement à la même période s'élevant à 76 177,00 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois d'avril 2023 s'élevant à 850 396,86 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



091-05-23

6.2 Directrice générale adjointe – Statut de cadre permanent

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de Mme Maude Bergeron à titre de directrice générale adjointe s'est terminée le 2 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a accompagné Mme Bergeron tout au cours de l'année;

CONSIDÉRANT QUE les tâches qui lui ont été attribuées ont été accomplies avec rigueur et constance;

CONSIDÉRANT QUE les responsabilités qui lui ont été confiées ont été totalement assumées;

CONSIDÉRANT QUE Mme Bergeron a fait preuve de professionnalisme et qu'elle a amplement répondu aux attentes de la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a procédé à l'évaluation technique de Mme Bergeron;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE CONFIRMER la permanence de Mme Maude Bergeron au poste de directrice générale adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

092-05-23

6.3 Dépôt – Liste d'embauche des employés

Mme Maude Bergeron, directrice générale adjointe, dépose la liste des personnes nouvellement embauchées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

093-05-23

6.4 Dépôt – Liste des employés étudiants pour la saison estivale 2023

Mme Maude Bergeron, directrice générale adjointe, dépose la liste des employés étudiants pour la saison estivale 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

094-05-23

6.5 Adjudication appel d'offres services professionnels en architecture pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumissions de l'appel d'offres n° 532850252201 pour services professionnels en architecture pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville s'est déroulée le 5 janvier 2023, à 11 h15;



CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée;

- Trame Architecture + paysage.

CONSIDÉRANT QUE la vérification de conformité de la soumission a été faite par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE l'offre est conforme et que le comité recommande d'adjuger à Trame Architecture + paysage le contrat pour le projet n°532850252201 pour services professionnels en architecture pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville, au montant de 278 475.20 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADJUGER l'appel d'offres de services professionnels en architecture pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville à Trame Architecture + paysage pour une somme de 278 475.20 \$, incluant les taxes applicables selon les conditions de l'appel d'offres.

D'AUTORISER le maire, M. Martin Lefebvre et la directrice générale, Mme Karine Demers à signer tout document pertinent à la réalisation du contrat.

DE FINANCER la dépense par le futur règlement d'emprunt pour le réaménagement de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sans objet.

8. TRANSPORT

Sans objet.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

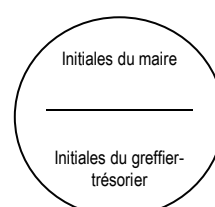
Sans objet.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Sans objet.

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Sans objet.



12. LOISIRS ET CULTURE

095-05-23

12.1 Adoption – Règlement n° 597 sur la tarification des loisirs (bibliothèque, camp de jour, jardin communautaire et marina – exercice financier 2023)

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du *Règlement n° 597 sur la tarification des loisirs (bibliothèque, camp de jour, jardin communautaire et marina – exercice financier 2023)* a dûment été donné et que ledit projet de règlement a été déposé lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} mai 2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le *Règlement n° 597 sur la tarification des loisirs (bibliothèque, camp de jour, jardin communautaire et marina – exercice financier 2023)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

096-05-23

12.2 Autorisation pour la tenue d'un évènement – Festival des saines habitudes de vie

CONSIDÉRANT QUE l'organisation du Festival des saines habitudes de vie a déposé une demande le 9 mars dernier pour la tenue d'un triathlon dans les rues de la Ville de Ville-Marie le 15 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation des activités, il est nécessaire d'avoir accès à certaines rues;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation a déposé un plan des parcours;

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec sera avisée;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des équipements se fera le vendredi 14 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y aura restriction de la circulation sur la rue Notre-Dame Nord et Sud, et ce, jusqu'au samedi 15 juillet 2020 à 15 h;

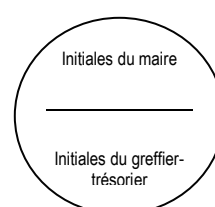
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loïselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la tenue de l'évènement le 15 juillet 2023.

D'ACCEPTER le plan des parcours comme déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



13. DIVERS

097-05-23

13.1 Autorisation pour la tenue d'un évènement – Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance

CONSIDÉRANT QUE le CPE Chez Caliméro organise une semaine d'activités pour souligner l'importance des milieux de garde éducatifs au Témiscamingue lors de la Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance qui se tiendra du 29 mai au 4 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'une des activités est d'offrir une journée avec jeux gonflables le mercredi 31 mai 2023 sur le terrain de la Ville de Ville-Marie près de l'aréna ou à l'intérieur de celui-ci en cas de pluie;

CONSIDÉRANT QUE le CPE Chez Caliméro sollicite un partenariat avec la Ville de Ville-Marie afin d'organiser cette journée et d'utiliser l'emplacement dans la gratuité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la tenue de l'évènement le 31 mai 2023.

D'ACCEPTER les demandes de gratuité de services comme déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

098-05-23

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Adèle Beaugard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance. Il est 20 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lefebvre
Maire

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Martin Lefebvre, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

